

# chiffres clés 2011

soutien au développement économique

## INTRODUCTION

### Une exception économique qui doit être défendue

L'année 2011, avant-dernière d'une législature cantonale qui s'est ouverte par la crise des subprimes pour s'achever par celle de la dette dans la zone euro, s'est traduite en terres vaudoises par une évolution paradoxalement positive due, avant tout, au dynamisme des chefs d'entreprise et de leurs collaborateurs. Le rapport d'activité 2011 du Service de la promotion économique et du commerce (SPECo, ex-Service de l'économie, du logement et du tourisme) confirme le rôle complémentaire et parfois important des soutiens publics à cet égard. En mettant en œuvre, au tournant du millénaire, une politique énergique d'assainissement de ses finances, donnant ainsi une prévisibilité indispensable à l'activité économique, notre canton s'est également donné un cap clair en fixant ses priorités en la matière : la diversification de son tissu économique, un marché du travail flexible, un système de formation performant et une production axée sur des domaines à haute valeur ajoutée (technologies de pointe, santé, alimentaire, ingénierie de précision). Et les résultats s'en sont ressentis : depuis 2003, le produit intérieur brut vaudois dépasse la moyenne suisse, et notre canton a retrouvé une position enviable sur la scène économique nationale, preuve que la politique conduite dans ce sens a porté ses fruits et continue de le faire. L'objectif visé en l'occurrence par les autorités cantonales était moins de retrouver une place favorable dans la statistique fédérale que de favoriser la création de richesses, gages de prospérité commune et de places de travail.

Alors que la fiscalité vaudoise est sectoriellement lourde, notre canton a eu recours aux instruments légaux d'allègements fiscaux – tant fédéraux que cantonaux – afin de favoriser l'activité économique. Il a donné

des impulsions ponctuelles salutaires à l'économie (soutien à la formation et à l'innovation) et fait des choix stratégiques avisés. L'ensemble de ces mesures ont contribué à ramener les indicateurs – PIB en tête – dans la zone verte. Aujourd'hui, et l'année 2011 nous en est une fois encore témoin, notre économie cantonale se porte bien et résiste mieux que ses partenaires dans un contexte conjoncturel rendu actuellement instable par la surévaluation du franc et la crise de l'endettement public international. Il faut toutefois veiller à ce que l'hôtellerie-restauration et l'industrie exportatrice, toutes deux très exposées à la cherté de notre monnaie, ne soient pas durablement pénalisées par cette situation. Le bilan relativement satisfaisant de l'année écoulée laisse entrevoir de bonnes perspectives compte tenu du renforcement et du rajeunissement de nos structures économiques. Nous n'en devons pas moins constater que le rythme des créations d'entreprises marque un peu le pas depuis quelques années et que le taux de chômage reste trop élevé dans le canton de Vaud. Nous voyons également que de grandes entreprises présentes sur notre territoire peuvent décider du jour au lendemain de mettre la clef sous le paillason ou de charger sans prévenir les voiles de leur développement. En économie comme ailleurs, rien n'est jamais définitivement acquis. Dans ces conditions, le rôle d'accompagnateur de projets régionaux et de projets d'entreprise assigné au SPECo continuera de constituer un élément-clef permettant de donner aux entrepreneurs la confiance dont ils ont besoin pour exercer le rôle moteur qui est le leur dans notre société.

Philippe Leuba  
Conseiller d'Etat

### Service de la promotion économique et du commerce (SPECo)

Les mesures de la loi sur l'appui au développement économique sont structurées de telle sorte que le champ d'intervention du SPECo se décline en trois domaines orientant le soutien au développement économique.

#### Promotion du canton et de son tissu économique

Ce premier rayon d'action concerne les organismes et l'ensemble des activités destinées à promouvoir le Canton de Vaud, son image et son économie au niveau suisse et international. A ce titre, l'Etat accorde des aides à l'organisation d'actions de promotion et subventionne une partie des frais de fonctionnement d'organismes encourageant :

- les investissements étrangers (OSEC, GGBa, DEV)
- les entreprises et instituts de recherche de Suisse occidentale actifs dans un secteur d'activité particulier (BioAlps : pôle des sciences de la vie ; Micronarc : pôle des micronanotechnologies ; Alp ICT : pôle des technologies de l'information ; CleantechAlps : pôle des technologies vertes)
- le tourisme et les produits du terroir (OTV, Art de Vivre, OVV)
- la région lémanique (Lake Geneva Region)

#### Encouragement à la création et au développement d'entreprises

Ce deuxième domaine se décline en deux types d'aides. D'une part,

les aides directes aux projets d'entreprises, c'est-à-dire les mesures de soutien visant le renforcement de la capacité d'innovation, l'internationalisation ainsi que l'amélioration de la compétitivité des entreprises vaudoises. Il s'agit de divers types d'aides financières à fonds perdu et de cautionnements sur des crédits octroyés. D'autre part, les aides indirectes par le soutien financier d'organismes externes fournissant des prestations de services en faveur d'entreprises vaudoises. Certaines activités essentielles sont ainsi favorisées par l'Etat :

- recherche de financement et de capitaux (CapitalProximité, FIT, Cautionnement romand, Polytech Ventures)
- accès à des activités de conseils, coaching (Genilem, AIT, Platinn, Alliance)
- transfert de technologies et collaboration entre Hautes écoles et industries (CeTT, Pactt, EPFL)

#### Valorisation des potentiels territoriaux du canton et des régions

Ce dernier volet propose tout d'abord un soutien financier aux associations économiques régionales de manière à ce qu'elles mènent à bien leurs différentes missions. L'Etat peut également apporter un appui financier à des projets régionaux qui s'inscrivent dans des chaînes de valeur ajoutée territoriale, tels que le développement de parcs technologiques, de pépinières d'entreprises ou d'incubateurs.

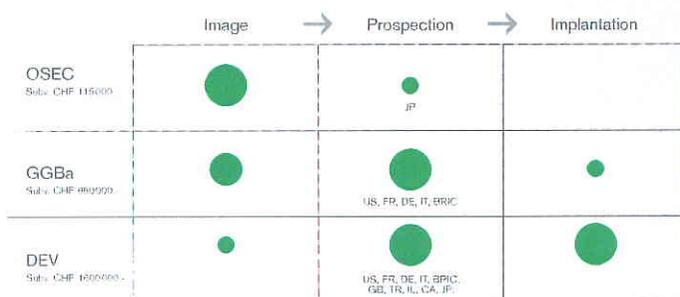
## PROSPECTION, IMPLANTATION ET ACCUEIL D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

La prospection – également désignée acquisition – d'entreprises sur les marchés étrangers est principalement confiée au **GREATER GENEVA BERNE area** (ci-après GGBa). Cette structure associative est le fruit d'un partenariat entre les Cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Genève et Valais. Elle vise à promouvoir une image commune de l'ensemble de la Suisse occidentale en vue d'y accueillir des investissements étrangers dans des secteurs économiques définis par ses membres. Grâce à ses 15 agents répartis dans 8 pays (France, Allemagne, Italie, Etats-Unis, Brésil, Russie, Inde et Chine), GGBa a permis en 2011 l'établissement en Suisse occidentale de 44 entreprises, dont 11 dans le Canton de Vaud, représentant 99 emplois à un an et 238 emplois à trois ans selon les estimations des sociétés concernées.

L'implantation et l'accueil d'entreprises étrangères sur le territoire vaudois relèvent de la compétence du **Développement Economique - Canton de Vaud** (ci-après DEV) avec lequel le SPECo a passé un contrat de prestations. Cette association de droit privé – largement financée par l'Etat – offre aux entreprises une vaste palette de services, allant de la recherche de terrains ou de locaux à la mise en relation d'affaires, en passant par l'obtention de permis de travail ou l'optimisation fiscale.

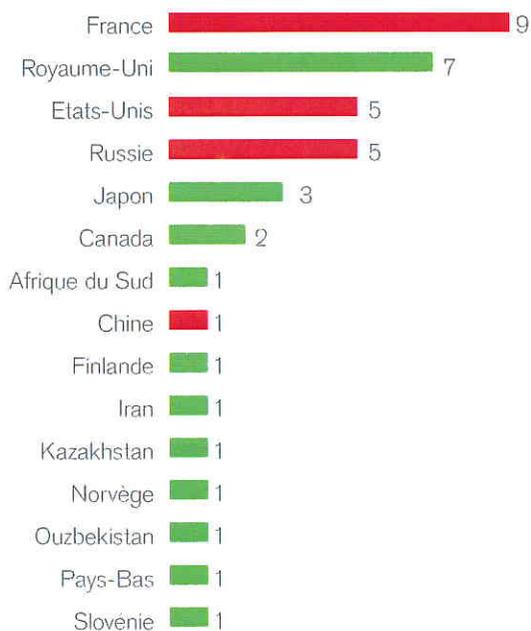
Etant donné que GGBa englobe moins de marchés que son prédécesseur le DEWS, le DEV s'est vu confier une mission de prospection pour cinq pays au potentiel particulièrement intéressant, à savoir Grande-Bretagne, Turquie, Israël, Canada et Japon.

Finalement, il convient de relever qu'au niveau national, l'OSEC remplit une mission de promotion de l'image de la Suisse auprès des milieux économiques et - de cette manière - génère également des prospects d'entreprises pouvant aboutir à des implantations



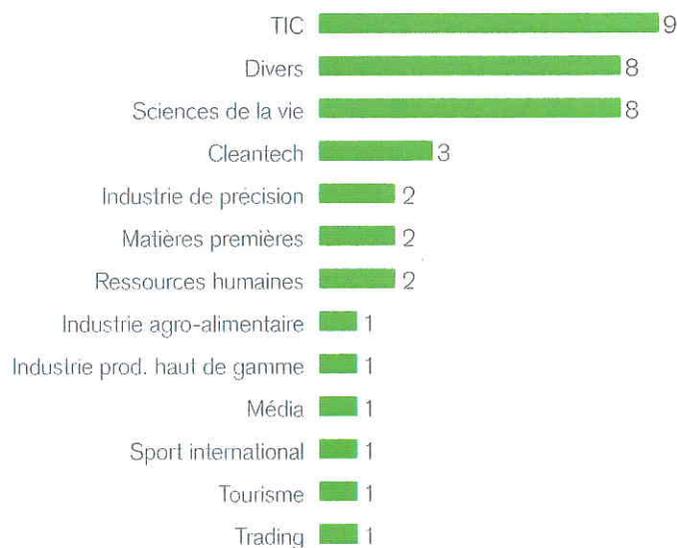
Implantations du DEV	2011	2010	2009	2008	2007
Nombre d'implantations	40	47	33	33	64
Nombre d'emplois créés l'année d'implantation	142	276	61	177	446
Nombre d'emplois prévus à 5 ans	619	1 111	386	741	1 442

### PROVENANCE DES SOCIÉTÉS



■ Marchés GGBa

### IMPLANTATION DES ENTREPRISES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



## ENCOURAGEMENT À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

Conformément au cadre légal défini par la LADE, le SPECo peut octroyer un soutien financier direct en faveur des entreprises. Les aides s'adressent à des entités nouvelles, en développement ou matures et visent principalement des entreprises de moins de 30 employés (start-up, PME, PMI). Le requérant doit présenter un projet concret et novateur s'intégrant dans le secteur de l'industrie et des technologies de pointe. L'Etat subventionne uniquement des projets innovants de manière à éviter toute distorsion de concurrence au sein du tissu économique cantonal.

### SOUTIEN À L'INNOVATION

Les entreprises qui souhaitent déposer un brevet, développer ou homologuer de nouveaux produits, améliorer un processus de fabrication ou former leur personnel dans un domaine technique ou scientifique peuvent prétendre à une aide s'inscrivant dans le cadre du soutien à l'innovation. Le montant total des subventions à fonds perdu alloué par l'Etat pour cette catégorie de soutien direct s'élève à CHF 2 350 472.- pour l'année 2011. (c.f. tableau ci-contre)

### SOUTIEN À LA COMMERCIALISATION

A l'égard des entreprises vaudoises désireuses d'exporter leurs biens et services, le SPECo soutient financièrement des études de marché et d'opportunités commerciales, et offre aussi la possibilité à ce type d'entreprises de participer à des expositions ou congrès à l'étranger afin de présenter leurs activités hors des frontières nationales. Ce soutien à la commercialisation s'est élevé à CHF 968 146.- en 2011. (c.f. tableau ci-contre)

Type de soutien à l'innovation	Nombre de projets	Montant total des subventions (CHF)
Développement de produits et/ou moyens de production/certifications/homologation	101	1 920 587
Dépôt de brevet	29	113 230
Formation de personnel technique ou scientifique	14	316 655

Type de soutien à la commercialisation	Nombre de projets	Montant total des subventions (CHF)
Etudes de marché et d'opportunités commerciales	23	243 446
Participation à des foires, expositions, manifestations	183	724 700

Récapitulatif des aides directes octroyées par le SPECo				
Contributions à fonds perdu (nombre de décisions)	2011	2010	2009	2008
Aides à la commercialisation	206	163	130	91
Aides à l'innovation	144	129	84	52
Nombre d'aides total	350	292	214	143
Nombre total d'entreprises	159	144	119	85
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	2 206	2 826	2 049	1 757
Montant total des décisions (CHF)	3 318 618	2 713 319	2 471 824	1 422 113
Montants engagés par les entreprises (CHF)	11 941 436	7 277 133	6 954 970	4 206 637
<b>Prises en charge d'intérêts</b>				
Nombre de projets	5	4	4	6
Montants engagés (CHF)	1 039 255	262 082	298 074	798 339
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	178	77	16	217
<b>Cautions</b>				
Nombre de décisions	3	4	1	3
Montants conditionnels engagés (CHF)	2 100 000	1 080 000	235 000	3 000 000
Investissement généré (CHF)	8 750 000	16 953 738	2 205 000	10 600 000
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	32	14	16	99
<b>Nombre total d'entreprises soutenues</b>	<b>165</b>	<b>151</b>	<b>123</b>	<b>90</b>
<b>Nombre total d'emplois dans les entreprises soutenues financièrement*</b>	<b>2 320</b>	<b>2 907</b>	<b>2 065</b>	<b>1 986</b>

\* le nombre total d'emplois n'est pas forcément égal au total des trois catégories, certaines entreprises pouvant bénéficier de plusieurs prestations.

## ENCOURAGEMENT À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

Afin de renforcer la création et le développement d'entreprises, le SPECo s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés dans différents domaines de prestations de services aux entreprises, particulièrement axés sur les start-up et les PME. L'Etat finance une part des frais de fonctionnement de ces organismes. En contrepartie de

cette subvention, les prestataires de services doivent être dotés d'une stratégie validée par le Chef du Département de l'économie et fournir au SPECo un reporting annuel de leurs activités, synthétisé sous la forme d'indicateurs qui sont présentés ci-après.

Organisme	Activité	Subvention 2011 (CHF)	Indicateur	Principaux résultats				
				2011	2010	2009	2008	2007
<b>Recherche de financement et de capitaux</b>								
Capital Proximité	Plateforme de mise en relation	30000	Nombre d'opérations conclues (nombre d'emplois concernés)	2 (20)	4 (55)	3 (12)	4 (75)	5 (50)
Fondation pour l'innovation technologique (FIT)	Prêts personnels pour le développement technique	50000	Nombre de prêts accordés (nombre d'emplois concernés)	9 (21)	5 (15)	9 (30)	13 (37)	8 (30)
Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement (CVC)	Solutions de cautionnement bancaire	200000	Nombre de cautions accordées (nombre d'emplois concernés)	80 (606)	106 (590)	122 (741)	123 (743)	66 (394)
Polytech Ventures	Fonds de capital de démarrage	400000	Nombre d'investissements réalisés (nombre d'emplois concernés)	1 (8)	3 (10)	1 (5)	1 (6)	
<b>Coaching, appui et conseil</b>								
Genilem	Conseils et accompagnement aux créateurs d'entreprises	230000	Nombre d'entreprises accompagnées (nombre d'emplois concernés)	19 (65)	14 (59)	10 (36)	12 (59)	14 (75)
Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies (AIT)	Montage et accompagnement de projets d'innovation	220000	Nombre de projets réalisés (mise en relation)	27 (36)	22 (33)	15 (43)	26 (50)	27 (53)
PLATINN	Montage et accompagnement de projets d'innovation	394886	Nombre de projets réalisés (initiés par l'AIT)	68 (29)	66 (16)	81 (39)		
<b>Transfert de technologies et collaboration entre hautes écoles et industries</b>								
Alliance	Initiation de projets de R&D entre hautes écoles et entreprises	139071	Projets aboutis	45	18	16		

<b>Parcs technologiques, pépinières d'entreprises et incubateurs</b>							
Parc technologique		Indicateur	2011	2010	2009	2008	2007
Y-Parc	279000	Nombre d'entreprises hébergées (nombre d'emplois concernés)	121 (1405)	108 (1302)	96 (1232)	110 (1400)	109 (1270)
PSE	-	Nombre d'entreprises hébergées (nombre d'emplois concernés)	102 (654)	92 (675)	87 (600)	87 (500)	86 (env. 500)
SwissMedia Centers Lausanne/Vevey	188800	Nombre d'entreprises hébergées (nombre d'emplois concernés)	11/31 (42/143)	16/31 (86/149)	14/30 (58/154)	14/36 (55/149)	12/36 (50/134)
Ateliers de la Ville de Renens	30000	Nombre d'entreprises hébergées (nombre d'emplois concernés)	7 (23)	9 (41)	12 (41)	13 (31)	6 (17)
Technopôle de l'environnement d'Orbe	88000	Nombre d'entreprises hébergées (nombre d'emplois concernés)	6 (33)	6 (20)	5 (22)		
Technopôle de la microsoudure de Ste-Croix	120000	Nombre d'entreprises hébergées (nombre d'emplois concernés)	9 (12)	6 (10)			
Biopôle	-	Nombre d'entreprises hébergées (nombre d'emplois concernés)	26 (252)	18 (202)	11 (131)		

## VALORISATION DES POTENTIELS TERRITORIAUX DU CANTON ET DES RÉGIONS

Par projets régionaux, on entend des études, des mesures organisationnelles, des manifestations et des infrastructures contribuant à l'amélioration de la valeur ajoutée régionale ou sectorielle et à la réalisation de la stratégie des organismes régionaux. Le premier tableau ci-dessous présente un récapitulatif des projets qui ont fait

l'objet d'une décision de co-financement à fond perdu de la part du Canton de Vaud et de la Confédération en 2011 au titre de la politique régionale fédérale. On trouve respectivement les aides à fonds perdu cantonales réglées par la LADE et les montants fédéraux liés à l'application de la LPR.

Régions	Nombre de décisions 2011	Fonds régional	Tourisme	Industrie et pôles	Valorisation des centres	Valorisation des produits agricoles	Réorganisation de la gouvernance	Projets d'agglomération	Montant des aides LADE	Montant des aides LPR	Total des aides LADE - LPR
ADAEV	3		210000	10000					165000	55000	220000
ADNV	16	50000	1530000	118000	27500	30000	150000		1524000	381500	1905500
Pays-d'Enhaut	5		1023600		30000		400000		1051800	401800	1453600
ARCAM	16	50000	711600		81000			25000	867600		867600
Aigle Région	12		975000	175900			250000		790400	610500	1400900
COREB	3	200000		72900					236450	36450	272900
Lausanne Région	24		248500	59200			100000	120924	528624		528624
Nyon Région	6		125000	10300		7800		280000	423100		423100
Promove	13		785000						785000		785000
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>300000</b>	<b>5608700</b>	<b>446300</b>	<b>138500</b>	<b>37800</b>	<b>900000</b>	<b>425924</b>	<b>6371974</b>	<b>1485250</b>	<b>7857224</b>
<i>Part de chaque domaine</i>		4 %	71 %	6 %	2 %	0 %	11 %	5 %	81 %	19 %	100 %

En outre, le SPECo peut actionner un autre type de soutien - toujours en collaboration avec la Confédération - pour développer l'attractivité des régions: en contractant des prêts sans intérêts au titre de la LADE

ou de la LPR, les associations régionales ont la possibilité de procéder à des investissements importants en infrastructures. Voici un aperçu des décisions de ce type avisées en 2011:

Régions	Nombre de décisions 2011	Tourisme	Industrie et pôles	Valorisation des produits agricoles	Montant des prêts LADE	Montant des prêts LPR	Total des prêts LADE - LPR
ADAEV	2	553000			126500	426500	553000
ADNV	4	20000	2908000	100000	3028000		3028000
Pays-d'Enhaut Région	4	1058000		880000	1308000	630000	1938000
ARCAM	1	160000			160000		160000
COREB	1			204000	204000		204000
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>1791000</b>	<b>2908000</b>	<b>1184000</b>	<b>4826500</b>	<b>1056500</b>	<b>5833000</b>
<i>Part de chaque domaine</i>		31 %	50 %	20 %	83 %	18 %	100 %